

N° 2025-049

**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2024 –  
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES**

L'an deux mil vingt-cinq le 26 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le treize mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle  
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, URBAIN Xavier, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mme GIROD-GEDDA Isabelle (donne pouvoir à M. Richard BROCHE)  
MM. SILVESTRE Jean- Louis (donne pouvoir à M. Christian VIBERT), VILLIBORD Guillaume (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne  
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert

En exercice : 27                      Présents : 21                      Absents : 6                      dont pouvoir : 3

Il est rappelé qu'en comptabilité des services publics industriels et commerciaux (SPIC), le résultat d'exploitation de l'année N est inscrit en report à nouveau, en dépenses ou en recettes d'exploitation de la section d'exploitation de l'année N+1.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le compte administratif 2024 du budget annexe transports scolaires, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2024 / BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES</b>	
Section fonctionnement	Total
Résultat de l'exercice 2024	1 015,51 €
Report N-1	25 536,86 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>26 552,37 €</b>

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

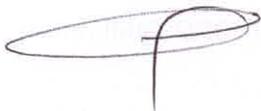
DECIDE d'affecter au budget 2025 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- L'excédent de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 26 552.37 €

FAIT ET DELIBERE LE 26 MARS 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance  
Michel GOSTOLI



Le Président,  
Lucien SPIGARELLI



**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX